Compte rendu de l'entretien avec le Président de l'Autorité palestinienne.

Compte rendu de l'entretien de M. Jacques CHIRAC, Président de la République avec M. Mahmoud ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne.

Palais de l'Elysée, le vendredi 28 avril 2006.

L'entretien a porté pour l'essentiel sur la question de l'aide aux Palestiniens. Le Président de l'Autorité Palestinienne ayant décrit au Président de la République la situation humanitaire dans les territoires, le Président de la République a indiqué que la France propose à ses partenaires européens et internationaux, notamment dans la perspective de la réunion du Quartet* le 9 mai, que l'on réfléchisse très rapidement à un dispositif qui permette le maintien ou la reprise de l'aide autour des quatre orientations suivantes :

- d'abord, maintien et accroissement de l'aide humanitaire à travers, en particulier, les agences des Nations Unies.
- d'autre part, l'aide projet doit pouvoir être maintenue en passant par des institutions indépendantes du gouvernement palestinien.
- troisièmement, l'aide directe aux services de la Présidence de l'Autorité Palestinienne pourrait être accrue.
- enfin, s'agissant des salaires, on pourrait étudier d'urgence la création d'un fond fiduciaire géré, par exemple, par la Banque Mondiale et qui serait destinataire de l'aide consacrée au paiement des salaires.
- * (Union européenne, Russie, Etats-Unis, Nations unies)